



Dossier du BHI : No. S3/8152

LETTRE CIRCULAIRE 71/2006  
23 octobre 2006

### Production, Disponibilité et Couverture ENC

Références : A. BHI LC16/2004 en date du 18 février.  
B. BHI LC68/2004 en date du 12 octobre.  
C. BHI LC9/2005 en date du 19 janvier  
D. BHI LC28/2005 en date du 14 mars  
E. Lettre WEND 1/2006 en date du 7 mars.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Il est attendu que le Comité de la sécurité maritime (MSC) de l'Organisation maritime internationale (OMI), à sa 82<sup>e</sup> réunion en novembre/décembre de cette année, adoptera les résolutions MSC modifiant le Recueil de règles applicables aux engins à grande vitesse (HSC) et le Recueil de règles applicables aux engins à portance dynamique (DSC), aux fins d'y introduire les exigences obligatoires en matière de transport d'ECDIS. Les navires construits le 1er juillet 2008 et après devront être équipés d'ECDIS intégrés et les navires construits avant le 1er juillet 2008 devront être équipés d'ECDIS à compter du 1er juillet 2010.

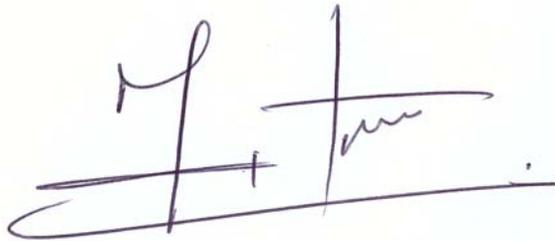
Le Sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV) de l'OMI a été chargé par le MSC d'examiner les exigences obligatoires éventuelles en matière de transport d'ECDIS sur les autres classes de navires et il est prévu que ce dernier fasse rapport au MSC dans le courant de l'année 2008. Au cours du premier examen de cette question, NAV a conclu que toute exigence relative au transport devrait être établie en fonction de la disponibilité des ENC et il a renouvelé son invitation à l'OHI et aux membres du Sous-comité à poursuivre le développement des ENC. Fournir une couverture adéquate en ENC au moment de l'adoption d'une exigence est un réel défi pour l'OHI et ses Etats membres. Ce défi est également clairement exprimé dans le principe 2.3 de la WEND de l'OHI qui stipule que les Etats membres s'efforceront de fournir la couverture nécessaire suivant les dates fixées par l'OMI ou chercheront un accord avec d'autres Etats Membres pour assurer la production des ENC en leur nom. Tout Etat membre peut solliciter un complément d'assistance auprès du BHI. Il est souhaité que toute offre/acceptation d'assistance en matière d'ENC soit notifiée au BHI afin que le document intitulé « Assistance in ENC Production » sur la page Web du WEND: [www.iho.int](http://www.iho.int) > Committees > WEND puisse être tenu à jour.

A plusieurs reprises, le BHI a sollicité des informations relatives à la disponibilité des ENC auprès des Etats membres et des Commissions hydrographiques régionales (Références A-E), malgré cela, au cours des discussions qui ont lieu au sein de l'OMI, il est demandé à l'OHI de fournir les dernières données en matière de disponibilité des ENC, actuelle et future, et cette dernière doit donc faire en sorte de fournir à la fois des informations autorisées quant à la situation présente et des prévisions fiables quant à la disponibilité future. Pour cette raison et étant donné, en particulier, l'imminente exigence obligatoire en matière de transport pour les HSC et DSC, il est demandé à **TOUS LES**

**ETATS MEMBRES** de remplir les questionnaires ci-joints et de les faire parvenir au BHI **avant le 31 janvier 2007 au plus tard**. Lorsque la réponse à une question est « PARTIELLEMENT », il est demandé aux Etats membres d'indiquer le pourcentage de zones concernées qui sont ou seront adéquatement couvertes en ENC. Bien que les Etats membres puissent faire parvenir en retour les 3 annexes ensemble, le BHI préférerait les recevoir individuellement au fur et à mesure que les Etats membres seront en mesure de les remplir.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a series of connected loops and a horizontal stroke at the end.

Vice-Amiral Alexandros MARATOS  
Président

Pièces jointes :

- Annexe A: Engins à grande vitesse et à portance dynamique.
- Annexe B: Routes de navigation internationale
- Annexe C: Routes d'approches de ports et ports principaux

**Production, Disponibilité et Couverture ENC**  
Formulaire de renseignements  
(à faire parvenir au BHI avant le **31 janvier 2007**  
Courrier électronique: [info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc) - Téléfax: +377 93 10 81 40)

**ENGINS A GRANDE VITESSE ET ENGINS A PORTANCE DYNAMIQUE**

**Etat membre:** .....

1. Est-ce que des engins à grande vitesse / à portance dynamique évoluent dans les eaux qui relèvent de votre juridiction?

OUI  NON

2. Si la réponse à la question 1 est OUI, les routes suivies sont-elles actuellement couvertes en ENC?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

3. Si la réponse à la question 2 est NON ou PARTIELLEMENT, les routes seront-elles couvertes en ENC au 1er juillet 2008 ?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

4. Si la réponse à la question 3 est NON ou PARTIELLEMENT, les routes seront-elles couvertes en ENC au 1er juillet 2010 ?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

5. Si la réponse à la question 4 est NON ou PARTIELLEMENT, avez-vous besoin d'assistance pour obtenir une couverture adéquate au 1<sup>er</sup> juillet 2010 ? (Note: Si la réponse à cette question est OUI, le BHI prendra directement contact avec l'EM concerné pour déterminer la meilleure manière de lui fournir cette assistance).

OUI  NON

Signature : .....

Date : .....

**Production, Disponibilité et Couverture ENC**  
Formulaire de renseignements  
(à faire parvenir au BHI avant le **31 janvier 2007**  
Courrier électronique: [info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc) - Téléfax: +377 93 10 81 40)

**ROUTES DE NAVIGATION INTERNATIONALE**

**MEMBER STATE:** .....

1. Actuellement, les routes de navigation internationale dans votre zone de responsabilité cartographique sont-elles adéquatement couvertes en ENC ?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

2. Si la réponse à la question 1 est NON ou PARTIELLEMENT, les routes de navigation internationale dans votre zone de responsabilité cartographique seront-elles adéquatement couvertes en ENC au 1<sup>er</sup> juillet 2010?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

3. Si la réponse à la question 1 est NON ou PARTIELLEMENT, avez-vous besoin d'assistance pour obtenir une couverture adéquate au 1<sup>er</sup> juillet 2010 ? (Note: Si la réponse à cette question est OUI, le BHI prendra directement contact avec l'EM concerné pour déterminer la meilleure manière de lui fournir cette assistance.)

OUI  NON

Signature: .....

Date: .....

**Production, Disponibilité et Couverture ENC**  
Formulaire de renseignements  
(à faire parvenir au BHI avant le **31 janvier 2007**  
Courrier électronique: [info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc) - Téléfax: +377 93 10 81 40)

**ROUTES D'APPROCHES DE PORTS ET PORTS PRINCIPAUX**

**ETAT MEMBRE:** .....

1. Les routes d'approches de ports et les ports principaux situés dans votre zone de responsabilité cartographique sont-ils actuellement adéquatement couverts en ENC ?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

2. Si la réponse à la question 1 est NON ou PARTIELLEMENT, les routes d'approches de ports et les ports principaux situés dans votre zone de responsabilité cartographique seront-ils adéquatement couverts en ENC au 1<sup>er</sup> juillet 2010 ?

OUI  NON  PARTIELLEMENT  POURCENTAGE

3. Si la réponse à la question 2 est NON ou PARTIELLEMENT, avez-vous besoin d'assistance pour obtenir une couverture adéquate au 1<sup>er</sup> juillet 2010 ? (Note : Si la réponse à cette question est OUI, le BHI prendra directement contact avec l'EM concerné pour déterminer la meilleure manière de lui fournir cette assistance.)

OUI  NON

Signature: .....

Date: .....